

## HÔPITAL DOCTEUR-OKBI DE GUELMA

# Les femmes enceintes en danger de mort

**Edifié au début des années 1980, l'hôpital Docteur Okbi de Guelma, d'une capacité de 240 lits, devait répondre aux besoins d'une population de 50 000 âmes.**

Aujourd'hui, cette structure hospitalière étatique est confrontée à un manque crucial de médecins spécialistes. Elle est dépourvue de gynécologues et ce, depuis l'époque d'une convention avec un spécialiste.

Le service maternité fonctionne juste avec des sages-femmes, des accoucheuses et des infirmières.

La majorité des décès de nouveau-nés et/ou de leurs mères se produisent durant le transfert vers d'autres

hôpitaux. Ces transferts étant justifiés par l'absence d'un gynéco au service maternité, l'administration se débarrasse de ces femmes en danger pour dégager toute responsabilité.

Les statistiques indiquent que 50% des nouveau-nés de la wilaya de Guelma meurent durant leur transfert, la moitié d'entre eux sont des mort-nés au niveau de cet hôpital.

Il est nécessaire de prendre en charge ces femmes enceintes, particulièrement celles dont la grossesse

représente un danger pour leur santé, telles que les femmes atteintes de diabète ou d'hypertension artérielle, ainsi que celles qui sont de rhésus négatif.

Car le nombre de ce genre de cas est en constante augmentation dans la wilaya de Guelma.

L'hôpital Docteur Okbi n'arrive plus à faire face au grand nombre de femmes enceintes qu'il accueille quotidiennement.

Lors de notre visite au service maternité, nous avons pu constater l'absence d'un gynécologue ; la salle d'accou-

chement est archicomble, des femmes enceintes sont allongées à même le sol attendant vainement leur tour, et des cris nous parviennent, poussés par ces parturiantes.

Nous avons pu constater l'anarchie, le désordre et la cacophonie qui régnaient dans ce service sensible.

Notre tentative de joindre le nouveau directeur de l'hôpital est restée vaine, exigeant de nous une autorisation délivrée par le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Guelma (DSP).

**A. Boudeffa**

## BOUMERDÈS

## Un meilleur accueil des justiciables

**Un service accueil et orientation des justiciables est fonctionnel au niveau de la Cour de Boumerdès. «Des hôtesse en formation s'occuperont de ce volet sensible», assure Boumediene Bacha, procureur général près la Cour de Boumerdès.**

Ces hôtesse font partie d'un service nouvellement créé qui a en charge l'accueil, l'information et l'orientation des justiciables qui ont des problèmes à régler dans cette institution.

Ce service accueil est dirigé par un cadre qualifié. Le visiteur trouvera dès son entrée au niveau de la Cour toutes les informations utiles. «Il peut s'enquérir de la situation de son dossier, comme par ailleurs il peut demander un document

tel que le permis de visite, la copie d'un jugement ou le casier judiciaire», affirme le magistrat qui précise que cette situation s'applique également aux 5 tribunaux de la circonscription judiciaire (de Rouïba à Delys).

Dans le cas où la doléance du visiteur pose problème, ce dernier sera reçu par le procureur général adjoint (PGA) pour ce qui concerne la Cour, assure le procureur général.

Mais le jour des visites du grand public reste le dimanche au niveau de cette instance. Tandis que pour les tribunaux, les réceptions par les magistrats, notamment les procureurs, s'effectuent tous les jours. C'est une exigence du parquet général de Boumerdès.

A noter que pour les handicapés, en plus des aménagements leur facilitant l'accès, un guichet leur est exclusivement consacré.

Il prend en charge leurs demandes diverses. Et si le justiciable n'est pas satisfait, «il est en droit de demander le registre des doléances disponible au niveau de la Cour ou des tribunaux pour y inscrire sa suggestion ou sa protestation», dira M. Bacha, qui ajoutera que ce document est régulièrement consulté par l'inspection du ministère de la Justice, le président de la Cour, par lui-même et par les procureurs des tribunaux. Il est clair que dans le cas de défaillance des sanctions sont possibles.

**Abachi L.**

## L'exécutif communal de l'ex-Rocher noir réconcilié

**Sauvé par l'intervention du wali qui a recommandé une réconciliation entre les antagonistes, Sarni Mohand reste à la tête de la commune de l'ex-Rocher noir.**

Il fait cependant face à un nouvel exécutif et de nouvelles conditions de gestion.

Finalement, les 10 élus contestataires sur les 11 que compte l'assemblée communale de la ville de Boumerdès sont revenus à de meilleurs sentiments vis-à-vis de leur président.

Ce changement de position est survenu après une réunion qui a regroupé les 10 élus autour du wali.

Un délai est cependant accordé au président, élu sur la liste du PT, pour redresser la situation.

Un nouvel exécutif a été par ailleurs désigné par l'assemblée qui a eu lieu au début

de cette semaine. Dans la nouvelle configuration, le PT, majoritaire avec 4 sièges, perd deux vice-présidences au profit du RND.

M. Draoui Mohamed, qui a présidé, sous l'étiquette du parti de M. Ouyahia, aux destinées de la commune à partir de 1997 avant de rejoindre le Sénat en 2000 se voit confié la première vice-présidence.

L'assemblée a également intronisé M. Mahi (RND) comme 3<sup>e</sup> vice-président.

Le FLNiste Boukhalfa Abderrahmane garde son poste de second vice-président. 3 élus (FLN, FFS et PT) ont été désignés en

qualité de délégués. 2 élus du PT sont par contre écartés de l'exécutif.

L'un d'eux est d'ailleurs suspendu et fait l'objet d'une enquête judiciaire au sujet d'un trafic de chalets.

Pour rappel, arguant la mauvaise gestion et divers autres griefs, notamment la passation opaque de marchés, les 10 élus (3 PT, 3 RND, 2 FLN, 1 FFS, 1 FNA) ont entamé une procédure pour faire appliquer l'article 55 du code communal : destituer le P/APC.

M. Draoui, qui nous a rendu visite après sa désignation, reste prudent. «Nous intégrons l'exécutif pour stopper cette anarchie et essayer de redresser la situation pour le bien de notre commune.

Pour moi, toutes les décisions doivent impérativement transiter par l'assemblée et se prendre dans la transparence.

Après un délai raisonnable, si les mêmes conditions de gestion subsistent cela ne me coûtera qu'une feuille 21/27», avertira-t-il. Avec toute la bonne volonté, le nouvel exécutif n'effacera sûrement pas le lourd passif que traîne cette commune depuis la dernière élection.

Des dossiers ne manqueront pas de faire surface particulièrement les conditions, très controversées, d'attribution d'un marché de travaux publics au siège de la commune.

**A. L.**

## TLEMCCEN Perturbation des vols à l'aéroport de Zenata

Un épais brouillard a recouvert toute la partie nord de la wilaya depuis le début de la matinée du dimanche et a rendu impossible toute circulation. Des vols d'Air Algérie ont dû être reportés, c'est le cas pour la délégation des ambassadeurs qui a dû rebrousser chemin vers Alger en attendant de meilleures conditions météorologiques.

Ce n'est qu'en fin de matinée que le ciel s'est éclairci permettant l'atterrissage de ce vol spécial.

C'est aussi le cas pour Aboudjerra Soltani qui a failli rater sa visite dans la capitale des Zianides pour animer un meeting de campagne électorale. Tayeb Louh, quand à lui, a préféré rallier Tlemcen par route pour entamer une visite de travail.

Le ministre du Travail a inauguré de nouvelles infrastructures à Maghnia, Aïn Tallout et Remchi.

## Racolage sur la rocade

Le joli site du nouveau pôle universitaire situé sur la rocade, inauguré par le président de la République, est en passe de devenir le «Bois de Boulogne». Maraudeurs et racoleurs sont omniprésents sur les lieux et se livrent à de véritables harcèlements des étudiantes.

La longue file de voitures garées aux abords de la rocade donne une triste image de ce nouveau campus dans la capitale des Zianides. Il en est de même pour l'université de Chetouane.

Par le passé, on a même signalé des agressions ; ce n'est heureusement plus le cas aujourd'hui, mais le risque est bien là d'autant plus que selon les rumeurs les dealers commencent à s'intéresser à ces endroits où il est facile de repérer des proies. Aussi, il devient impératif pour les services de sécurité de lancer une campagne de prévention en commençant d'abord par interdire le stationnement sur la rocade.

Une opération similaire a été menée à Imama, où l'on ne signale plus la présence de ces intrus.

**M. Z.**